

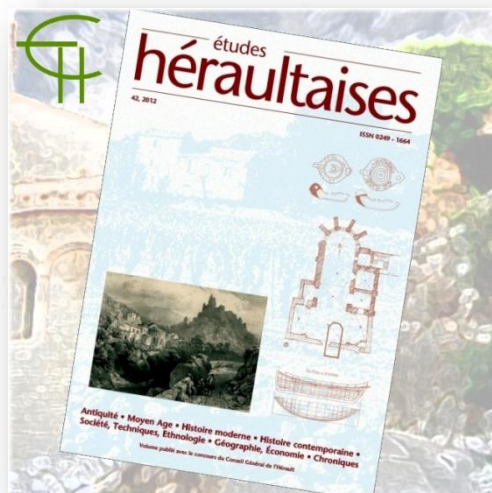
Article : Réflexion sur l'articulation du patrimoine historique de Montpellier dans les nouveaux projets de ville durable



Auteur (s) : Claire BOUTE

Nombre de pages : 9

Année de parution : 2012



Réflexion sur l'articulation du patrimoine historique de Montpellier dans les nouveaux projets de « ville durable »

Claire BOUTE

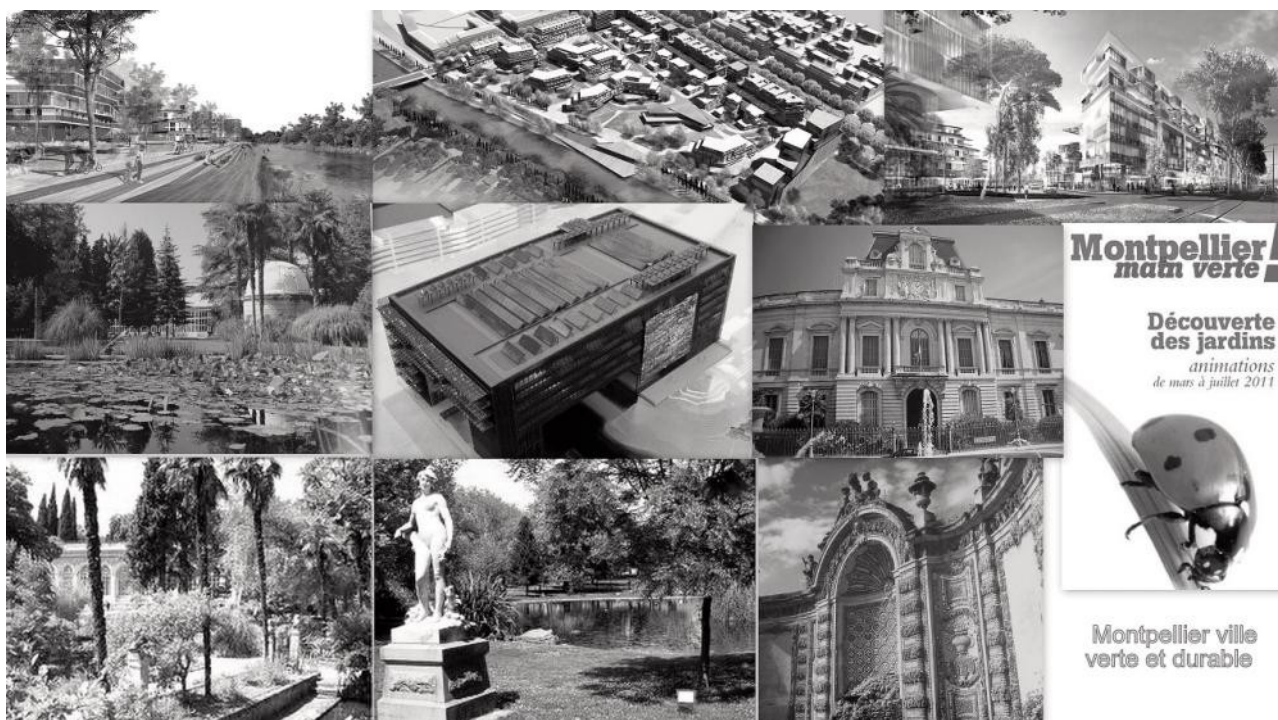
Avec ses jardins, ses monuments historiques et son urbanisme novateur la ville de Montpellier continue d'inspirer nombre de personnes, et en particulier les historiens qui s'intéressent avec ferveur aux changements que la ville opère. Par conséquent notre réflexion s'inscrit dans la continuité d'historiens qui se sont penchés sur l'histoire de l'urbanisme de la ville à différentes époques. Citons ainsi les publications récentes de Jean Nougaret, conservateur en chef du patrimoine au service régional de l'inventaire du Languedoc-Roussillon ou encore celles de Madame Marie-Sylvie Grandjouan, conservatrice en chef du patrimoine au service régional de l'inventaire du Languedoc-Roussillon pour le patrimoine hospitalier. Elles nous restituent une large fresque historique de la ville en mettant l'accent sur l'architecture montpelliéraine de chaque période.

C'est donc une réflexion sur le patrimoine de la capitale méridionale qui est ici présentée. Celle-ci est fondée sur un mémoire de master recherche en histoire¹ préparé en vue d'une thèse. L'analyse proposée couple des thèmes différents comme l'architecture, l'art, la sociologie, l'urbanisme qui vont s'ajouter à l'écologie, la botanique, l'aménagement du territoire et les sciences politiques. Afin de démontrer que Montpellier souhaite devenir une ville durable tout en gardant l'image d'une ville de savoir et d'histoire. Cette transformation

est déjà en marche depuis 50 ans car de 25^e ville de France elle est aujourd'hui à la 8^e place. Elle a su redynamiser son image de ville verte, jeune et dynamique grâce à une révolution urbaine à vocation écologique et durable. Cet attrait se concrétise par une immigration de population au sein de la ville en constante augmentation chaque année. Ainsi pour pouvoir accueillir cette population Montpellier se réinvente et devient un modèle national. Ceci lui permet de jouer un rôle plus important au niveau politique, que ce soit à l'échelle provinciale, méditerranéenne, nationale et mondiale. Les deux axes proposés seront dans un premier temps la ville de Montpellier tel un laboratoire de projet de ville durable, puis dans un second temps la rencontre du patrimoine historique et de la ville durable, qui donne naissance à une vision respectueuse du passé.

I / La ville de Montpellier : un laboratoire d'un projet de ville durable

De par ses nombreux projets artistiques et écologiques Montpellier a donné naissance à des nouvelles conceptions de l'habitat méditerranéen avec un nouveau concept de cité jardin en îlots. Le tout imbriqué dans une conceptualisation unique de l'harmonisation de la ville.



A / Une ville verte aux dimensions artistiques et politiques

Le concept de la ville durable se traduit par la capacité de se maintenir dans le temps tout en gardant son identité et son dynamisme, afin d'offrir une qualité de vie en tous lieux dans une mixité sociale et fonctionnelle. Et ceci dans un équilibre sur le plan écologique et social vis-à-vis du territoire et de la planète. Ainsi le concept d'éco-quartier a émergé tout doucement. Mais aucune définition officielle n'existe à ce jour, même si le Grenelle de l'environnement a exigé que les villes de plus de 100 000 habitants possèdent au moins un éco-quartier. Nous pouvons néanmoins nous risquer à donner les cinq thématiques qui permettent de définir un éco-quartier pour Bernard Reichen² : « l'eau et la biodiversité, la mobilité et les déplacements, le commerce et la ville, la performance énergétique et enfin la ville durablement solidaire ». La ville devient à la fois nature, en considérant les espaces naturels existants comme les partenaires du développement urbain. Tout en promouvant une ville de services en repensant ses espaces commerciaux présents en densifiant l'habitat collectif qui devient écologique avec les tramways jumelés aux grands parkings de délestage servant de moteur de restructuration. Ainsi les ressources naturelles (eau, air, végétal et biodiversité) sont optimisées et permettent une meilleure qualité d'environnement aux citoyens. Cela se traduit par une meilleure santé (par exemple moins d'allergies, moins de maladies respiratoires dues à la pollution).

À Montpellier tout ceci est pris en compte dans un programme de rénovation et de transformation durable des quartiers. Pour cela il a fallu créer de nouvelles méthodes permettant d'affronter les enjeux urbains : la pollution, la détérioration de la qualité de vie, l'insécurité et le gaspillage des ressources. Cet ensemble est englobé par le renouvellement urbain qui se définit selon trois critères : « son projet (ville inventée), dans sa quête d'une construction métropolitaine comme horizon d'attente (la métropole incomplète) et dans la recherche d'un territoire d'action et de gestion communautaire fruit des enjeux métropolitains « e territoire projeté »³ ». Seulement la ville a tendance à se risquer dans les extrêmes d'un point de vue architectural afin de bien marquer son originalité et sa différence. Elle devient la vitrine, le symbole et la manifestation concrète des avancées de la politique écologique et durable de la ville.

Par conséquent le patrimoine naturel se densifie et se codifie de plus en plus. On lui attribue de nouvelles fonctions très spécifiques afin de rendre la ville plus attrayante et plus dynamique. Le vert ayant comme qualité de donner de la fraîcheur et de la jeunesse. Ainsi les ronds-points, entrées de ville, avenues, boulevards, rues... sont très végétalisés. Mais le problème suivant se pose la quantité se fait au détriment de la qualité. Car les maladies touchant les végétaux en ville sont plus nombreuses elles sont dues aux facteurs polluants très présents en milieu urbain. Ainsi la ville est obligée de mettre en place un service performant pour enlever les végétaux malades et remettre des végétaux sains à la place. Ce qui entraîne des dépenses assez conséquentes. Mais dont le résultat n'est pas soumis à discussion, car il est indéniable que Montpellier devient une ville paysage, avec une image de carte postale telle un écrin de ver-

dure. Par conséquent ce paradoxe entre consommation de verdure dite : « marchandisation du vert » et protection du végétal doit être pallié pour permettre à la ville de s'intégrer dans le concept de ville durable (principes économies d'énergies en favorisant les énergies renouvelables, respect de la nature, bon cadre de vie, mixité sociale, traitement et recyclage des déchets, pollution diminuée, biodiversité protégée et habitations écologiques). Cette volonté de renoncer à la politique dite de marchandisation du vert se traduit dans l'augmentation de la superficie des espaces verts. Ces dits espaces étant mieux adaptés au milieu méditerranéen et englobés dans des projets d'urbanisme.

Cela prouve le basculement du patrimoine naturel qui est au départ un art simplement décoratif et qui devient un élément urbain primordial dans la société actuelle. Dans cette optique il est codifié et protégé.

B/ Du nouveau concept de cité jardin en îlots aux nouvelles réorganisations de l'habitat à Montpellier

Les nouvelles conceptions de l'habitat sont indissociables de la vision de la ville, disent Sabine Barles et Philippe Genestier, professeurs à l'université Paris X-Nanterre et chercheurs au CNRS⁴. Ainsi avec la création d'Antigone, et ses extensions que sont Port Marianne et le bassin Jacques Cœur, la municipalité veut refléter l'image d'une capitale méditerranéenne. Et ce en mêlant les conceptions d'architectes venus du monde entier et le développement durable promu dans la charte de l'environnement de la ville. Ainsi Antigone est la première réponse au problème urbain de la ville ; car George Frêche maire de la ville à cette époque-là explique que « le centre historique était trop étroit pour battre assez fort et pour faire vivre une véritable métropole, pourquoi ne pas tenter de l'élargir en lui insufflant de nouveaux attributs, de niveau supérieur ? ».

Le monde entier connaît la réponse de Ricardo Bofill⁵ à ce questionnement : l'emploi du style postmoderne – ou néoclassique, avec des colonnes car à condition que l'usage en soit strictement réservé à ce futur forum, elles symbolisaient pour lui et pour nous beaucoup plus qu'Athènes et Rome que Budapest⁶ ». Jumelé avec le captage de la source du Lez et la réalisation des bassins d'orage supprimant les inondations, puis par la constitution de vastes poumons verts, avec le triplement des jardins et des parcs. De sorte que Montpellier donne l'image d'une ville verte et hygiénique que l'on ne puisse contester.

Ceci a été récompensé avec l'attribution du label d'éco cité en 2009 dans la cadre du Grenelle de l'environnement lancé par le ministre de l'Écologie Jean-Louis Borloo afin d'encourager l'urbanisme vert. « En participant au plan ville durable, Montpellier a été récompensée pour ses efforts. Ainsi, son projet d'éco-cité, « Montpellier à la mer » a été retenu, avec 13 autres agglomérations en 2009. Mais l'État reconnaît surtout des projets thématiques (eau, déchets, biodiversité...) et a voulu récompenser les efforts qu'entreprend la ville depuis 30 ans (quartiers durables, ligne de tramway, grand parc...)⁷.

Tous les projets ont été subventionnés par la DREAL (Direction Régionale de l'Équipement, de l'Aménagement ►

... et du Logement), un service du ministère de l'Écologie chargé de promouvoir le développement durable à l'échelle locale.

D'autres quartiers symbolisent ce « changement durable » comme le quartier Jacques Cœur. Ce dernier s'est développé autour du bassin, où le groupe d'architectes Archimède a conçu un espace adapté à l'environnement aquatique et au climat de la ville. Ainsi les habitants bénéficient de terrasses et d'espaces verts autour desquels sont présents de nombreux magasins et restaurants. De plus Christian de Portzamparc⁸ crée les îles bâties, qui sont une représentation des bastides traditionnelles ou des couvents, et qui sont destinées à devenir des lieux de vie et de travail sur la nature (ceci correspond à la mythique cité-jardin.) De plus lors de la mission 2000 en France la municipalité a construit l'« Immeuble qui pousse », conçu par l'architecte français Édouard François, dans un concept encore plus innovateur. Puisque l'immeuble est totalement écologique. Celui-ci possède des façades au rez-de-chaussée recouvertes de pierres ponceuses qui sont liées avec un terreau dans lequel est plantée une végétation résistante à la sécheresse. Les étages supérieurs sont formés de panneaux incrustés de pierres ponceuses ; « ce qui permet une protection naturelle thermique portant le nom de granulométrie variable »⁹. Avec ses lignes courbes longues de cent mètres, il dispose de sept étages. Ainsi sur ses surfaces sont suspendus divers éléments tels « balcons, plongeoires, et cabanes dites « séjour d'été » ou « cabanes suspendues » reliées par des passerelles et sur pilotis »¹⁰.

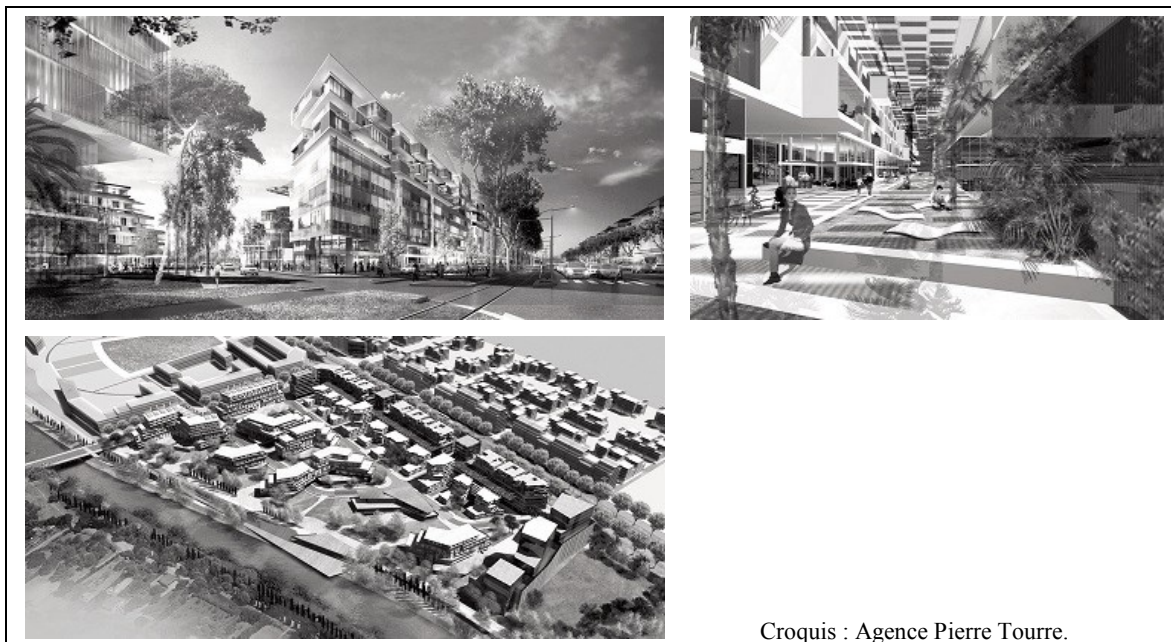
Autre projet : la ZAC (zone d'aménagement concerté) d'Ovalie. Celle-ci est dessinée par l'architecte Nicolas Lebonnetel¹¹ et l'agence paysagiste Nemis. Elle s'étend sur 32 ha et s'articule autour de deux espaces publics majeurs : la place de la Vanières, plantée et composée d'un mobilier urbain de qualité et la place de la Providence, plantée et bordée de commerces. Ce site peut accueillir près de 5 000 personnes grâce à ses logements écologiques au nombre de 2 100 (économie d'énergie, déchets, pollution, eau, des nouvelles technologies : production d'eau chaude solaire, optimisation de l'isolation des constructions...). À ceci s'ajoutent deux terrains d'entraînement de rugby, le stade Yves du Manoir de 12 000 places pour l'équipe de rugby de Montpellier. On y trouve également le centre de formation de ce même club. Ainsi que d'autres équipements sportifs et culturels, situés autour du bassin de rétention paysager placé en bordure du Rieucoulon. Le tout magnifié par un parc paysager de 30 hectares dont 18 hectares pour l'agri parc du Mas Nouguier. Cela illustre un nouveau concept de quartier s'ouvrant sur la nature, entre ville et campagne. Celui-ci est aménagé avec des pénétrations du végétal tel des corridors qui sont pour la plupart ouverts afin d'intégrer le grand paysage extérieur ceci donnant un effet de perspective de la nature dans le quartier. Ainsi chaque cœur d'îlot est formé d'une typologie différente (parc, placette, square, jardin d'agrément, potager, grand jardin, équipement sportif).

Dans cette même optique, la ZAC des Grisettes mitoyenne d'Ovalie, dessinée par l'architecte Thomas Richez¹², est conceptualisée de la manière suivante : « c'est un vrai quartier urbain du XXI^e siècle, dans lequel la nature sera partout présente. Les habitants des immeubles auront des

vues sur l'horizon et sur le parc voisin ; ceux des logements intermédiaires disposeront de terrasses et de jardins intimes. Et le quartier s'organisera autour d'une grande rambla ; elle reliera la station de tram au parc du Mas Nouguier, sous quatre rangées de pins parasols »¹³. Parc créé par les paysagistes issus du cabinet Dubus-Richez. Les Grisettes correspondent à toutes les caractéristiques d'Ovalie avec leurs 1 500 logements, leurs 25 000 m² de bureaux et leur mitoyenneté avec le parc du mas Nouguier.

Quant aux ZAC Port Marianne – Jacques Cœur – Richter, elles constituent le prolongement d'Antigone vers la mer. D'ailleurs la ZAC Jacques Cœur fait l'objet d'un nouvel aménagement des bassins de rétention et d'une transformation du bassin d'agrément en bassin portuaire, afin d'obtenir une mise en navigabilité du Lez. Dans le même esprit citons également le recalibrage de la Lironde. Tout cela rentre dans le cadre du projet urbain de développement « Montpellier à la Mer »¹⁴. Le but est de donner une nouvelle réflexion à la ville durable à travers plusieurs axes d'innovations : l'intégration de l'eau et de la biodiversité, les mobilités, l'évolution des formes de distribution commerciale, les ressources et les performances énergétiques adaptées aux pays méditerranéens et la ville intergénérationnelle. À noter que l'élément le plus important est la reconquête urbaine de l'Avenue de la Mer, car en créant de véritables quartiers autour des stations de tram, l'Agglomération s'engage dans un processus unique en Europe, qui pourrait servir de référence pour la requalification des périphéries commerciales caractéristiques des entrées de ville.

Puis à l'occasion de la création de la ZAC Rive Gauche dans le secteur de Port-Marianne en 2007 le concept « d'éco-quartier » naît véritablement avec la volonté de sublimer le paysage. Dessiné par l'architecte Pierre Tourre¹⁵, ce quartier comportera 23 éoliennes placées sur les toitures des immeubles de 8 étages situés aux franges du quartier. Les immeubles les plus hauts feront abris de la tramontane et du mistral à tous les autres immeubles à l'intérieur du quartier. Ensuite le soleil sera capté par de nombreuses façades d'immeubles (1 170 m²) et des toitures (200 m²) qui seront recouvertes de panneaux photovoltaïques. Ces mêmes panneaux (1 560 m²) permettront aussi d'ombrager la rue interne du quartier. Toute cette production permettra au quartier de fournir 16 % de l'électricité dont il a besoin. Quant aux bâtiments, ils seront eux aussi adaptés pour recevoir un maximum de luminosité par leur orientation plein sud et la présence de nombreuses et larges baies vitrées. Ceci sera accentué par le décalage de chaque étage tel une pyramide, et qui permettra de disposer de terrasses. Autre nouveauté : les eaux de pluie tombant sur les toits seront récupérées dans des cuves de 200 m³ par îlot. Puis au niveau des économies d'énergies, l'isolation sera présente sur tous les murs des immeubles et des leds seront utilisés pour l'éclairage public. Quant aux transports en commun, la ligne 3 du tramway passera sur l'avenue Raymond Dugrand avec sa place Pablo Picasso (en construction). Et « ceci sur une superficie de 8,8 ha dont 86 000 m² de logements (1 085 logements pour 3 500 habitants), 4 800 m² de commerces, 24 500 m² de bureaux, 2 000 m² d'équipement public, 2 000 places de parking »



Croquis : Agence Pierre Tourre.

... souterrain et 2,1 ha d'espaces verts avec une plage en bois sur le Lez de 3 500 m² »¹⁶. Tout cela pour fin 2012.

Mais d'autres projets encore plus fastes marqueront la ville de Montpellier, comme la future cité des savoirs et du sport pour tous dessinée par l'architecte Zaha Hadid¹⁷ qui définit son œuvre architecturale comme « le concept d'un tronc d'arbre pétrifié ». Sur une superficie de 10 ha située à la jonction de La Paillade, Malbosq et Alco, la cité des savoirs et du sport est la première pierre d'un autre futur quartier qui comprendra des logements, des commerces, des services, des bureaux, des activités et des équipements publics. Ce quartier sera lui aussi magnifié par le gigantisme architectural de la cité des savoirs et du sport qui comprendra 5 niveaux pour un total de 26 000 m². Ce qui permettra au complexe d'abriter les archives départementales de l'Hérault, dont la mémoire en partage reçoit près de 700 mètres linéaires de nouveaux documents à conserver chaque année. Et les 37 km de rayonnages disponibles aujourd'hui sont saturés et ne permettent pas des conditions de conservation optimales afin d'empêcher la détérioration des documents. Ces archives seront jumelées à la nouvelle médiathèque départementale, réalisée dans le but de concrétiser une politique de diffusion de la lecture encore plus performante. Un amphithéâtre, des salles d'exposition, des services numériques..., viendront compléter le complexe afin de refléter l'image d'une ville et d'un département en révolution numérique.

Révolution qui s'intégrera dans le concept de ville durable, car le département de l'Hérault le définit comme un « bâtiment suffisamment vaste pour les besoins d'aujourd'hui et pour ceux des 30 années à venir »¹⁸ et contribuera à valoriser le Nord-ouest de la ville de Montpellier. Car ce complexe ouvrira sur le futur quartier ZAC Pierres Vives réalisé par les architectes-urbanistes Art & Build¹⁹ où seront construits près de 750 logements et une nouvelle place urbaine centrale. Associé à une politique de valorisation des espaces naturels du Rieutord, notamment l'espace boisé classé.

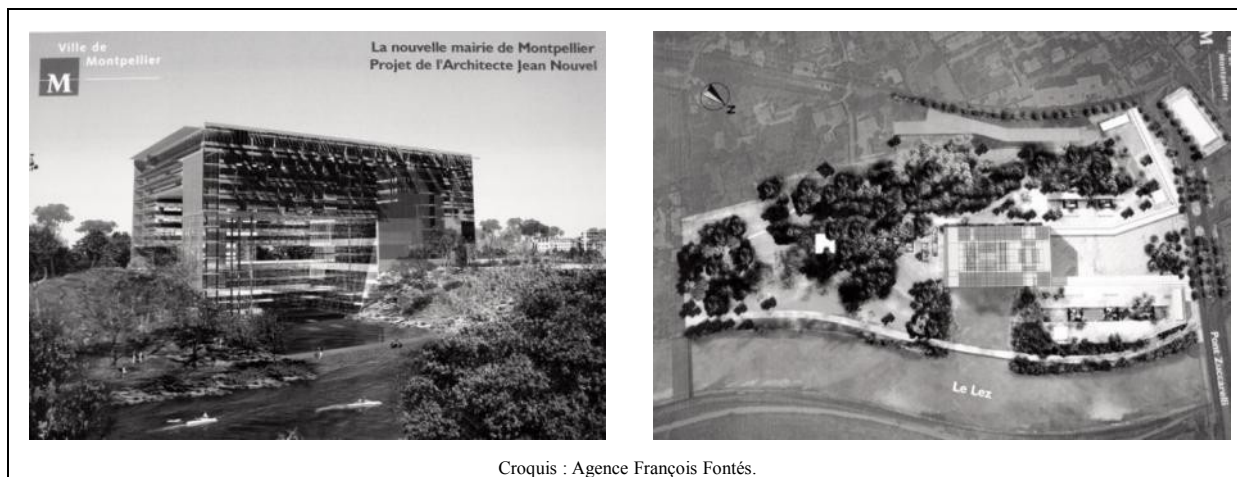
Le nom du projet *Pierres Vives* lui-même se veut durable car il est inspiré de François Rabelais ; qui a écrit dans

le Tiers livre « Je ne bâtis que pierres vives, ce sont hommes ». Rabelais ayant séjourné et enseigné à la faculté de médecine de Montpellier ; cette nomination permet de réaliser une passerelle entre histoire et modernité humaniste. Idéal concrétisé dans le complexe par des espaces spécialisés et des espaces multifonctionnels.

Ce projet ayant pour but de compléter *l'Aréna*, inaugurée le 3 septembre 2010, qui est une salle multifonctions de nouvelle génération, première salle de ce genre construite en France depuis le Palais Omnisports de Paris-Bercy en 1984.

Ainsi que l'autre complexe architectural majeur qu'est la médiathèque centrale Emile Zola. Réalisée par Paul Chemetov²⁰ et Borja Huidobro²¹ elle ajoute une dimension culturelle au quartier Antigone. Ce même quartier est clôturé par l'élégant Hôtel de Région qui ouvre sur le quartier des Consuls de mer imaginé par l'architecte Rob Krier²². Cet ensemble est constitué d'immeubles aux allures modestes mais riches de variétés, avec des alternances de couleurs et des grilles variées pour les ouvertures en façades. « Des îlots au profil incertain où le parti pris de mixité mêle étroitement statut public et usages privés confèrent au projet des caractères séduisants »²³. Face aux Consuls de mer la réflexion de continuité s'exprime par la création sur la rive gauche du Lez d'autres principes de composition urbaine par l'architecte Fainsilber²⁴. Ainsi face au linéaire des façades des Consuls de mer : joue le contraste d'un traitement en peigne d'une série d'immeubles au profil massif, dont les étages s'élèvent en gradins en prenant du recul par rapport au lit du fleuve, qui lui est traité en espace vert. Ainsi quatre blocs d'immeubles délimitent des espaces intérieurs végétalisés et arborés. Le tout avec des places publiques, des rues et des cheminements piétonniers qui débouchent sur l'espace universitaire Richter, lui-même largement ouvert sur la ville.

Ainsi cet axe qui part d'Antigone est une sorte de continuum des changements de conception de l'habitat à la vue de tous. Ces extensions ayant aussi un but bien précis pour la municipalité puisqu'elles sont dédiées aux valeurs de ►



... la ville de Montpellier. Elles favorisent une communication qui tend à développer l'image d'une ville attractive, pôle universitaire moderne avec une administration et une politique au rayonnement national.

C/ Une harmonisation voulue et obtenue

Le projet phare de la ville et achevée depuis peu est la « Nouvel Mairie » centrale. Ce jeu de mot s'articule autour du nom de l'architecte Jean Nouvel²⁵, qui a gagné le concours de la construction du nouvel Hôtel de ville en 2004 lancé par la municipalité, grâce à son association avec l'architecte montpelliérain François Fontès²⁶.

Réalisé par la SERM (société d'équipement de la région Montpellieraine), « ce projet voulu par Georges Frêche dans le secteur des Aiguerelles, au sud de l'avenue du professeur Etienne Antonelli, se situe au bord du lez. Cet emplacement a été choisi dans un unique but d'efficacité administrative car elle permet de réunir les élus et les services municipaux »²⁷. De plus ce bâtiment, par sa qualité architecturale, son insertion dans le site et son ouverture sur la ville est dans une meilleure adéquation avec les ambitions de rayonnement de la 8^e ville de France. Par conséquent sur une surface de 18 000 m², ce monument public, véritable cœur démocratique et administratif de la cité est empreint de symboles car il est le premier projet urbain du XXI^e siècle. Son autre aspect symbolique s'imprègne de l'élément eau présent par le Lez et qui donne au bâtiment une connotation maritime tel un phare d'une ville portuaire, comme Jacques Cœur l'avait imaginée dès 1440 ainsi que le maire Pagézy à la fin du XIX^e siècle. De plus la mairie est située à la croisée entre le Montpellier du XXI^e siècle et celui historique ; à l'exact centre de gravité de l'actuelle agglomération de Montpellier.

Artistiquement les architectes définissent leur œuvre comme « un parallépipède revêtu des bois les plus nobles et d'une toile de verre translucide bleue »²⁸. Ce cube occupe toute la façade d'un parvis long de 120 m qu'il domine d'une hauteur de 40 m. Il est composé de 2 patios ainsi que de nombreuses traversées horizontales créées par des vides qui permettent d'avoir des vues sur la ville et sur le Lez depuis le parc. C'est le bâtiment ouest qui constitue l'accès princi-

pal au parc. Idem pour la salle des mariages. Côté est, la toiture formée d'une terrasse publique offre des vues sur le Lez, le port ainsi que sur le bassin suspendu au-dessus du Lez. Tel un phare elle culmine à 45 m au-dessus du bassin, qui lui-même est situé à 1,5 m au-dessus du niveau du Lez, afin d'éviter les inondations en cas de crue. En ce qui concerne la végétalisation le parc est traité sous la forme d'une pinède très vallonnée qui descend depuis les terrasses arrière de l'hôtel de ville jusqu'aux berges du Lez. À cela s'ajoutent des innovations techniques ayant une réflexion écologique. Ainsi pour les façades, le bois qui les habille est stratifié, c'est-à-dire chauffé à haute température pour le rendre imputrescible, de plus sur les côtés ouest et sud dans ce même bois sont installés des brise-soleil.

Des panneaux photovoltaïques sont posés sur le toit sur 1 400 m², puis dans chaque pièce un détecteur de présence permettra d'éteindre automatiquement les lumières, la climatisation et le chauffage afin de réaliser des économies d'énergies. Ce qui permet à Hélène Mandroux maire de la ville de justifier ce projet en déclarant : « nous sommes en train de créer un nouveau pôle de centralité et pas seulement pour la ville mais d'une manière plus générale pour l'agglomération »²⁹.

Par conséquent la réflexion s'articule autour de ces nouvelles constructions urbaines qui permettent au patrimoine bâti et au végétal d'être en symbiose avec le cadre urbain. Ces extensions rentrent dans le concept de « ville durable » tout en marquant leurs particularismes (sportif, culturel, politique, portuaire...) grâce au style impulsé par leurs architectes. Il est important aussi de souligner que la grande majorité de ces constructions font la part belle aux logements collectifs, car elles permettent de proposer un logement à l'afflux massif de population qui arrive chaque année dans la ville. Ces constructions respectent les principes d'aménagement en îlots afin de répondre aux besoins des habitants en verdure et lumière. Cela est possible grâce à l'intégration des principes écologiques (isolation, économie d'énergie...) et permet en même temps une certaine harmonie urbaine. Cette harmonie se manifestant dans le tissage des différents quartiers par des coulées vertes et la construction d'un bâtiment emblème qui sert de départ à un nouveau quartier.

II/ Une « ville durable » respectueuse du patrimoine historique : valorisation du passé et nouvelles vocations vont de pair à Montpellier

La ville de Montpellier possède de nombreux sites historiques qui démontrent la grandeur historique de la ville. Mais ses monuments se sont dégradés au fil du temps. Aussi une revalorisation plus respectueuse que celle déjà engagée dans le passé doit être entreprise.

Et le concept de ville durable permet cela car il revient aux origines des sites pour les valoriser en leur donnant des vocations d'apprentissage pour l'avenir.

À travers les exemples du jardin des plantes, du centre-ville et de la Citadelle, la cité de Montpellier reprend en main ses fondations pour renaître.

A/ Une revalorisation du patrimoine historique

Le patrimoine historique est très important dans le centre-ville de Montpellier. Son abondance est une force pour la valeur de la ville mais cela exige une réhabilitation constante afin d'empêcher sa dégradation naturelle. Cette réhabilitation-restauration est réalisée en conformité avec les principes de ville durable. Ainsi par cette opération respectueuse de l'esprit et du style architectural, le monument reçoit une valeur ajoutée. Car contrairement à l'haussmannisation qui a détruit des quartiers entiers, la Mission Grand Cœur respecte et valorise son patrimoine tout en le modernisant (cadre de vie, mixité...) afin de permettre aux habitants du centre-ville d'avoir le même confort que ceux habitant dans les quartiers neufs.

C'est d'ailleurs la raison première de la Mission Grand Cœur dans l'écusson et les faubourgs. Démarrée en 2003 elle vise à protéger, mettre en valeur et dynamiser le patrimoine historique, le cadre bâti et l'espace public, du centre-ville. D'où le surnom donné à cette opération urbaine : « se sentir bien en centre-ville ».

Géographiquement cette opération concerne l'*Écusson* (c'est-à-dire la ville historique des XVII^e et XVIII^e siècles), et les faubourgs (développés entre le XIX^e siècle et le XX^e siècle) qui l'entourent. Ces faubourgs sont : Les Aubes, les Beaux-Arts, Boutonnet, les Arceaux, Laissac, Figuerolles, Gambetta-Clemenceau, Gares-nouveau Saint-Roch, Antigone et Mermoz ce qui couvre une superficie de 700 hectares. Le projet se décline donc en trois axes. Le premier consiste à agir pour le logement afin de conserver un centre peuplé et doté d'une structure sociale mixte (construction / rénovation de 1 600 logements). Le second impulse une dynamique pour le commerce et le cadre de vie. Enfin il est question de la protection du bâti dans le but de préserver le charme et le patrimoine du centre-ville.

Sur ce concept un exemple de réhabilitation de monument historique doit être présenté la Citadelle de Montpellier. Construite sous l'ordre de Louis XIII et Richelieu contre la ville frondeuse, ce monument fut conservé jusqu'au XX^e siècle par la municipalité. Mais il fut démantelé et intégré au quartier en accueillant des logements et des écoles. Ainsi les seuls vestiges de la Citadelle qui restent se sont dégradés au fil du temps. C'est l'architecte Federico Russo³⁰ et son cabinet qui ont été chargés de restaurer ce lieu

pour lui redonner sa beauté et sa valeur historique. La valeur du patrimoine historique est déterminée lors de la réhabilitation dans le but de conserver l'identité du monument, par son architecture remarquable, son intérêt esthétique, historique, religieux ou par sa masse. Par exemple pour les façades le diagnostic a révélé plusieurs pathologies ou désordres qui affectent les murs depuis leurs fondations jusqu'aux parapets.

Ceci a été possible grâce à la superposition des différents plans historiques disponibles de façon chronologique afin de comprendre l'évolution architecturale et urbaine du site. À noter aussi que dans cet esprit, l'aménagement paysager de la citadelle se veut harmonieux et en adéquation avec les quartiers voisins. Au final la conservation ne doit pas être un but en elle-même, mais elle doit chercher à réanimer les monuments et les ensembles anciens en leur attribuant, quand cela est opportun et possible, des fonctions nouvelles afin de les réinsérer dans la vie de la société contemporaine.

Ainsi la valorisation comportera des modifications sur l'aspect extérieur du monument, car les remparts seront dépourvus de toute végétalisation pour créer une perspective depuis l'avenue Montmorency. Afin de dégager la volumétrie du site le chemin de ronde sera remis en état et aura pour départ la passerelle permettant de se rendre dans la ville. De plus « la perception que peut avoir le voyageur en train et en tramway est prise en compte ; ainsi qu'une valorisation nocturne de l'édifice »³¹. La végétation, quant à elle, déjà existante sous la forme d'un parc, est aménagée avec des cheminements piétons et des différentes strates végétales qui se prolongent jusqu'au Verdanson, pour une communion entre la Citadelle et le cours d'eau.

B/ Réhabilitation et restauration des « espaces verts », pour une ville verte qui ait l'apprentissage de l'écologie

Le Jardin des Plantes de Montpellier a été créé le 8 décembre 1593 par lettres patentes du roi Henri IV. Et « dès les premières années de son existence, les visiteurs de l'Europe entière viennent admirer le jardin établi par Pierre Richer de Belleval. Car c'est un outil scientifique novateur à l'époque grâce à sa " Montagne " qui est citée en exemple dès 1600 dans le Théâtre de l'agriculture ». Ce jardin, créé par la volonté de Pierre Richer de Belleval, titulaire de la chaire d'anatomie et de démonstration à la faculté de médecine de Montpellier, est interdit au public car il est uniquement dédié au savoir. Mais dès le XVI^e siècle une petite promenade est conçue dans ce jardin encore extrêmement cloisonné. Car il y a de nombreuses grilles et murets pour distinguer la spécialisation des jardins. Puis au fil des siècles son envergure prend de l'ampleur et de nombreux noms y sont attachés comme « Pierre Magnol, inventeur de la notion de famille végétale, ou d'Augustin-Pyramus de Candolle, qui a conçu ici sa Théorie élémentaire de la Botanique ». À la Révolution les gouvernements font construire des jardins des plantes dans chaque département et ceci dans un but de diffusion du savoir pour la population, de pouvoir conserver des plantes médicinales pour le bien des populations, et enfin pour l'amélioration des techniques agronomiques pour de meilleures récoltes. Aussi le jardin de Montpellier devient un modèle à copier pour la moitié Sud de la France. Par conséquent le

... public est autorisé à rentrer dans cette enceinte.

Le cœur archéologique du jardin des plantes est constitué par la « Montagne ». Quant à la partie la plus ancienne située au sud elle possède une École ainsi que la fameuse Orangerie dessinée par Delagardette et achevée en 1804. Au nord les anciens jardins *Itier et Bonnard* ont été respectivement aménagés en École forestière en 1810 puis en 1859 s'ajoute un jardin anglais, des serres tropicales et des bassins. Aujourd'hui le Jardin des Plantes de Montpellier présente plus de 2 000 espèces végétales cultivées en plein air. Cette richesse végétale est consacrée en 1982 par son inscription à l'UNESCO au titre des sites classés et depuis 1992 comme Monument historique classé.

Vu l'âge avancé du jardin des plantes, des restaurations ont dû être réalisées au cours des siècles afin de permettre à ce lieu exceptionnel d'exister encore de nos jours. La Montagne est l'élément qui a le plus souffert de ces transformations. Au départ voulu par Richer de Belleval comme un modèle de symbiose entre l'élément végétal et son milieu, il a été transformé pour des raisons esthétiques et culturelles, à l'opposé de sa vocation première. Afin de montrer la différence de restauration entre celles réalisées dans les années 1950-1960 et celles d'aujourd'hui, prenons celle réalisée par le conservateur Yves Delange, qui collabore avec l'architecte Marcel Bernard entre 1953-1959. Celle-ci a transformée la serre Martins en jardin d'hiver, puis reconstruit les serres Planchon (à orchidées, à multiplication) en pierre de taille avec chauffage, électricité et eau courante. Mais elle a suscité de nombreuses critiques car Yves Delange a suivi les idéaux de son époque, et ainsi dénaturisé la Montagne, bien qu'elle ait déjà subi des transformations.

Mais des 5 étages, ne restent que deux étages au sud et le jardin de la Reine. De plus Mr Delange a planté des cyprès italiens et des pins parasols très à la mode à cette époque et arraché les marronniers présents depuis la création du jardin. Oubliant ainsi la fonction des marronniers qui permettent de jouer avec l'ombre et la lumière au cours des saisons, en perdant leur feuillage durant l'automne et l'hiver. Or les pins parasols et les cyprès ne perdent pas leur feuillage et il y a toujours de l'ombre sur la végétation plantée à leurs pieds alors qu'elle a besoin de lumière.

Aussi François Michaud responsable du patrimoine de la faculté de Médecine organisa avec ses collègues des colloques pour une restauration du site avec des études précises au préalable pour ne pas le dénaturiser, et respecter les nouvelles normes de sécurité. Car celui-ci est en très mauvais état dans les années 1990-2000. Aussi des journées dites les Rencontres scientifiques européennes autour du Jardin des Plantes sont créés les 22-23 mai 2008 avec pour thèmes l'histoire de la botanique et la restauration des jardins.

Ce n'est qu'avec l'arrivée de Dominique Deville de Périère à la tête de l'université Montpellier I en 2004 que des fonds sont débloqués. L'université Montpellier I est en effet gestionnaire du Jardin des Plantes de Montpellier. Aussi depuis 2008 la restauration suit son cours mais pour une partie seulement du site. Cette première étape associe rénovation de la " Serre Martins " et modernisation du plateau technique. Ceci afin d'amorcer entièrement la res-

tauration du Jardin des Plantes car il est un joyau du patrimoine local mais aussi mondial.

Ainsi la monumentale serre Martins de 1860 est reconstruite en tenant compte des normes de sécurité et dans une idéologie de développement durable. Celle-ci est concrétisée à travers l'aménagement de cuves pour récupérer l'eau de pluie et la mise en place de panneaux photovoltaïque. La serre Planchon, fermée pour cause de sécurité, est transférée au zoo de Lunaret, tout comme les bassins aux lotus.

Ainsi après avoir été le temple du savoir végétal, le jardin des plantes devient avec l'arrêt de cet apprentissage en médecine et en pharmacie un lieu de sensibilisation au végétal auprès de toute la population. Naît alors une fusion des disciplines du végétal avec les principes de l'écologie. À ceci François Michaud sépare trois aspects : la valeur historique, la valeur paysagère et la valeur de sauvegarde. Pour la valeur historique, il s'agit de « réaliser une opération exemplaire dans le respect du monument historique et du site classé », puis protéger les collections vivantes précieuses (valeur paysagère). Enfin « participer activement à l'éducation des visiteurs en matière d'environnement : préservation de la biodiversité, sensibilisation aux problèmes de l'eau (présentation de collection de xérophytes) et promotion des énergies renouvelables (photovoltaïque, pompe à chaleur) ». Ainsi l'éducation environnementale, devient sa principale mission, avec l'accueil de classes primaires pour les sensibiliser à l'écologie, au respect des plantes et de la nature. Mais aussi par des séminaires et colloques organisés chaque année. Tout comme le développement durable avec l'application des énergies renouvelables en symbiose avec la planète qui permettent d'assurer un relatif confort à l'homme, quel que soit la source de base (eau, soleil, vent, terre). L'apprentissage des classifications des plantes, qui permettent à la recherche d'avancer grâce à la génétique (ADN) qui apporte des nouvelles connaissances par rapport aux autres classifications Ainsi que le développement de la biodiversité dans le monde méditerranéen avec une collection de plantes dites cactées qui sont peu consommatrices d'eau; ce qui représente une solution pour le paysage urbain futur qui devra faire face aux pénuries d'eau annoncées à cause du réchauffement climatique.

Aujourd'hui les espaces verts ont d'autres fonctions avec le modèle de l'éco-quartier, qui tend à faire revenir les cultures vivrières collectives dans les quartiers, sur les toits ou dans des jardins en bas des immeubles. Il y a une redécouverte des savoirs des anciens jardiniers (sans produits chimiques). Même s'ils ne sont pas encore concrétisés à Montpellier, les projets de « *jardins bio* » pour les habitants font leur chemin.

C/ Dans une continuité de projets urbains

Depuis l'époque moderne Montpellier a connu diverses transformations urbanistiques qui se sont caractérisées par le gigantisme des constructions et des espaces publics créés. Du Peyrou à l'Haussmannisation réalisée par Jules Pagézy, Montpellier abandonne au fur et à mesure son aspect moyenâgeux. Mais avec l'accroissement des espaces verts et la croissance économique du XX^e siècle la ville se bétonne et oublie son riche passé architectural et urbain. Et ce n'est ►

... qu'avec l'arrivée des problèmes climatiques et une valorisation du cadre urbain que naît la ville durable.

Cette dernière est une subtile équation entre la biodiversité, l'éco-construction, l'éco-quartier et l'art architectural. Elle implique les principes d'économie d'énergie, de mise en place d'énergies renouvelables, d'isolation des constructions, de programmes de traitement des déchets et de la mixité sociale. En les appliquant, Montpellier est reconnue au niveau international lors des conférences et colloques sur la biodiversité. Elle a d'ailleurs reçu une conférence internationale en janvier 2011.

Avec le respect de la biodiversité et au travers du modèle de ville durable, la population se trouve en capacité de cohabiter en harmonie avec le cadre des bâtiments historiques. Ainsi la dimension urbaine change car la volonté de marquer l'histoire avec son propre style laisse place à une continuité pour les nouvelles générations. Quant à la grandeur, elle est symbolisée par G. Frêche bâtisseur de la ville tel un second Pagézy, notamment à travers le projet « Montpellier sur mer ». Malgré sa disparition en 2010, les travaux qu'il a impulsés sont encore d'actualité et ne seront achevés qu'en 2020. La grandeur peut s'expliquer aussi par les grands architectes internationaux qui ont dessiné la ville telle une agglomération de premier plan. Enfin l'harmonie de la ville se manifeste au travers du tissage urbain, matérialisé par les grands bâtiments à vocations diverses (sportives, culturelles, politiques) qui se trouvent au début de chaque nouveau quartier. Ceux-ci offrent alors une vision architecturale claire de l'ensemble d'un quartier tout en marquant une véritable rupture entre les différents quartiers de la ville.

Conclusion

Le rôle de laboratoire joué par la ville de Montpellier résulte d'un système dynamique à travers lequel des architectes aux styles différents se rencontrent et se défient. Tout cela avec comme mot d'ordre respect de la culture méditerranéenne ! Car aux yeux de François Fontès, l'architecture méditerranéenne est la seule à magnifier la nature.

Ainsi Montpellier se met en avant, avec l'image de sa puissance médiévale en tête lorsqu'elle entretenait des

comptoirs à Tyr, Saint-Jean d'Acre, Tripoli ou en Arménie. Et ceci dans un contexte propice à l'Europe et à la décentralisation, à travers lequel les villes doivent affirmer leur stratégie internationale afin de se positionner dans l'échiquier mondial. Par conséquent le marketing de la ville met en avant l'image réconfortante et traditionnelle d'une vieille cité méditerranéenne qui se veut en totale mutation afin de devenir une ville jeune et dynamique. En jouant sur ces deux tableaux elle se dote d'une idéologie de ville séculaire et avant-gardiste, avec pour but d'attirer le plus grand nombre de personnes. C'est pourquoi le concept de ville durable s'intègre parfaitement à Montpellier.

Cette image d'une ville en mutation est déjà présente dans les esprits par l'haussmannisation réalisée par Jules Pagézy. Celle-ci transforme la ville alors qu'elle n'avait pas changé depuis le Moyen-âge. Ceci est à mettre en corrélation avec un changement profond des mentalités, qui se concrétise aujourd'hui par l'émergence des problématiques liées aux bouleversements climatiques. Ainsi les maîtres mots actuels sont : respect de la nature et biodiversité. La nature ne doit plus être contrôlée par l'homme mais juste canalisée. Ceci est affirmé par les principes d'économie d'énergie, de mise en place d'énergies renouvelables, d'isolation des constructions, de programmes de traitement des déchets, des luttes contre les nuisances sonores et la mixité sociale.

Cela donne naissance à la « ville durable ». Fondée sur les principes de respect de la biodiversité, elle engendre l'éco-quartier à travers l'éco-construction, tout en permettant à l'art architectural d'affirmer son éclectisme. Elle permet aussi au « projet de ville » de ne pas détruire, contrairement à l'haussmannisation.

Par ces aspects, Montpellier est reconnue au niveau international lors des conférences et colloques sur la biodiversité. Elle a d'ailleurs reçu une conférence internationale en janvier 2011. Au niveau national elle a su se hisser à la 8^e position des plus grandes villes de France en l'espace de 50 ans. Cela contraste avec Paris qui n'a toujours pas entamé sa révolution urbaine avec « le Grand Paris ». Ainsi Montpellier, ville caméléon et futuriste, se construit une image intemporelle et visionnaire.

Notes

1. Claire BOUTET, *L'urbanisme de Montpellier de l'haussmannisation à la ville durable. Les interactions du patrimoine végétal et du bâti illustrant les visions de la ville de différentes civilisations*, mémoire de master recherche en Histoire sous la direction de Madame Gavignaud-Fontaine, Montpellier III, 2011.
2. Bernard REICHEN, architecte ayant reçu le Grand Prix de l'Urbanisme en 2005 pour le projet Eco-Cité de Montpellier, avec le concept de l'« urbanisme territorial » qui est pour la préservation des espaces ruraux dans le schéma de cohérence territoriale (SCOT).
3. Jean-Paul VOLLE & Laurent VIALA & Emmanuel NEGRIER & Catherine BERNIE-BOISSARD (Sous la direction de), *MONTPELLIER la ville inventée*, Éditions Parenthèses, collection la ville en train de se faire, Marseille, 2009, page 12.
4. P. GENESTIER (Sous la direction de), *Vers un nouvel urbanisme, faire la ville, comment ? Pour qui ?*, Éditions La Documentation Française, Paris, 1996.
5. Ricard BOFILL Levi est un architecte catalan, né en 1939. Il fonde en 1963, Le Taller de Arquitectura, à Barcelone avec Manuel Nuñez Yanowsky, Ramón Collado et sa sœur Ann, comme une cellule de « brainstorming transdisciplinaire ». Depuis les années 1970, période depuis laquelle il travaille en France, il œuvre contre « une architecture de masse », concrétisée par les ensembles HLM, contre une « architecture d'ingénieurs sans identité » et cherche à faire des monuments pour le peuple. Le quartier d'Antigone à Montpellier, dont le projet initié en 1980 continue à s'enrichir de nouvelles édifications, témoigne de cette démarche un morceau de ville dessiné et construit par l'atelier.

6. Georges FRÊCHE, *Montpellier, la longue marche* 1970-2020, Éditions Empreinte, Montpellier, 2009, page 8.
7. <http://masterjournalisme.com/Grenelle-de-l-environnement,1449>
8. Christian de PORTZAMPARC est un architecte et urbaniste français. En 1994, il reçoit le prix Pritzker. La découverte des croquis de Le Corbusier l'a poussé à s'orienter vers une spécialisation en architecture. Ainsi il met au point une recherche sur l'îlot comme une sorte de micro-urbanisme, avec la conviction que pour agir sur la question urbaine il fallait repartir de cette dimension intermédiaire entre le quartier et l'immeuble. Cette vision renouvelée qu'il appellera dans les années 1980 « îlot ouvert ».
9. Michel CYPRIEN et REZA, *La France, Midi Pyrénées - Languedoc Roussillon*, Éditions National Géographie, Paris, 2001, page 261.
10. Mireille DELABRE, *Montpellier métropole du sud*, Éditions Fayard, Paris, 2001, page 160.
11. Nicolas LEBUNETEL, architecte urbaniste français né en 1963, a réalisé un projet de recherche sur le thème « la politique de définition des espaces publics urbains à Vienne ». Il a travaillé en collaboration avec Rob Krier dans l'agence R. KRIER & Partner et fondé l'agence R. KRIER et N. LEBUNETEL à Montpellier en 1992. Il base son travail sur l'importance de la composition urbaine et des espaces publics.
12. Thomas RICHEZ, architecte urbaniste français Cofondateur, associé et gérant, puis président de Richez-Associés, a développé dans le cadre de la société, une activité de concepteur en aménagement urbain et en espaces publics (architecte coordinateur de la ZAC Vaugirard et de Charolais-Rotonde à Paris, ville nouvelle de Putrajaya en Malaisie, pôle Jules Verne à Amiens, ZAC des Grisettes à Montpellier...) et une expertise particulière sur les projets transports.
13. <http://www.montpellier.fr/572-portail-montpellier-les-opah.htm>
14. <http://eco.montpellier-agglo.com/actualite/news-eco/eco-infos-n-29/transports-et-grands-projets-urbains-l-aggglomeration-de-montpellier-de-a-l-horizon-2020--175641.khtml?RH=1299058616971>
15. Pierre TOURRE est né en 1943, c'est un architecte français membre de l'académie d'architecture et de la Société française des urbanistes. Il fonde son agence en 1992 avec une activité qui porte surtout sur le secteur de l'enseignement, le domaine hospitalier et péri-hospitalier, ainsi que sur des opérations d'urbanisme et de logements. Dès les années 2000, il intègre à son travail une approche environnementale. Une démarche HQE qu'il applique aujourd'hui à l'ensemble des projets traités par l'agence.
16. <http://eco.montpellier-agglo.com/actualite/news-eco/eco-infos-n-29/transports-et-grands-projets-urbains-l-aggglomeration-demontpellier-de-a-l-horizon-2020--175641.khtml?RH=1299058616971>
17. Zaha HADID est née le 31 octobre 1950 à Bagdad, en Irak. Elle est une architecte irako-britannique, figure du mouvement déconstructiviste. Ayant obtenu le prix Pritzker en 2004.
18. <http://www.herault.fr/un-territoire/pierresvives-cite-savoirs-sport>
19. Art & Build architect est une agence internationale d'architectes située à Bruxelles, qui défend une approche humaine de l'architecture dans une perspective durable.
20. Paul CHEMETOV, né à Paris le 6 septembre 1928, est un architecte et urbaniste français. En 1961, il intègre l'AUA, fondé l'année précédente par Jacques Allégret. En 1998, il s'associe à Borja Huidobro pour créer l'atelier C+H+.
21. Borja HUIDOBRO né le 10 octobre 1936 à Santiago, Chili. En 1982 cet architecte chilien installé en France, remporte avec Paul Chemetov le concours du premier des grands projets du président Mitterrand, la construction du nouveau ministère des Finances à Bercy. Depuis lors, les deux architectes n'ont cessé de s'illustrer.
22. Robert (dit Rob) KRIER est né en 1938 à Grevenmacher au Luxembourg. Naturalisé autrichien, cet architecte peintre et sculpteur définit « L'Espace de la ville ».
23. Jean-Paul VOLLE & Laurent VIALA & Emmanuel NEGRIER & Catherine BERNIE-BOISSARD (Sous la direction de), *MONTPELLIER la ville inventée*, Éditions Parenthèses, collection la ville en train de se faire, Marseille, 2009, page 56.
24. Adrien FAINSILBER (né en 1932) est un architecte et urbaniste français.
25. Jean NOUVEL, né le 12 août 1945, est un architecte français contemporain de renommée internationale. Militant pour un renouveau de l'architecture en France, il cofonde le mouvement « Mars 1976 », en opposition à l'héritage de la Charte d'Athènes. Ses réalisations font la part belle au métal et au verre, jouant sur la transparence et les effets de lumière. Il travaille régulièrement pour le réaménagement des monuments anciens, mais il revendique une absence de « style Nouvel », concevant chaque projet comme nouveau, toujours en dialogue avec l'environnement du bâtiment. Il a obtenu le Prix Pritzker (2008).
26. François FONTES, architecte français, a fondé son agence d'architecture à Montpellier. Il met en œuvre une architecture méditerranéenne moderne.
27. Archives municipales de Montpellier commandées à l'hôtel de ville, cote: 669 W 36, Jean Nouvel, notes des architectes, hôtel de ville, compte rendu du comité de pilotage.
28. *Ibidem*
29. Jérôme CORDELIER, « Interview Hélène Mandroux, nous devons mettre de l'humain dans l'urbain », dans *Le Point*, jeudi 27 mai 2010, n° 1967, page 172.
30. Federico RUSSO, né en 1962, l'architecte a fondé en 1997 une Agence d'architecture à Montpellier, « daedalus architecture, spécialisé en restauration et réhabilitation ».
31. Hoang MINNH LE, *L'Aménagement de l'espace public face aux monuments historiques : l'étude de la mise en valeur de la Citadelle de Montpellier*, Mémoire de stage, mention Territoires et sociétés, aménagement et développement, spécialité à finalité professionnelle : les territoires de l'urbain, sous la direction de Rafaele CATTEDRA, Université Paul Valéry, Montpellier, 2009, page 55.



HISTOIRE ANCIENNE ET MÉDIÉVALE :

Jean-Claude RICHARD, Michel DHENIN, Gisèle GENTRIC, Les monnaies de la grotte de Mounios (Le Cros, Hérault) sur le plateau de Larzac ;

Thierry RIBALDONE, Les fortifications de Saint-Guilhem-le-Désert. II - La Tour des prisons. III - Le « Cabinet du Géant » ;

Frédéric LOPPE, Minerve (Hérault), quartier Lo Mur : occupation et fortification d'après la fouille de 2007-2008 (Protohistoire - Époque moderne).

HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE :

Valérie LAFAGE, Montpellier au temps des troubles de Religion : un modèle de confessionnalisation à la française ;

Denis NEPIVODA, Histoire d'un retable : le retable du maître autel de l'église Notre-Dame-des-Tables de Montpellier (1667-1794) ;

Gérard BOUDET, Une histoire des salins de l'Hérault ;

Jean-Michel FAIDIT et Christian GUIRAUD, La tête dans les étoiles, le ciel comme terrain d'aventure : Gustave Trambly (1855-1918), un méridional d'adoption ;

Louis SECONDY, Du petit séminaire de l'Enclos Farel à l'internat d'excellence de Montpellier (1859-2010) ;

Christian PIOCH, La Révolution Nationale et l'Armée nouvelle dans l'Hérault. 1^{ère} partie, Le château de Cambous (Viols-en-Laval, Hérault) et les Compagnons de France (1940-1942) ;

Pierre MAZIER, Les chantiers de jeunesse au Plan des Quatre Seigneurs, à Montpellier entre 1940 et 1943 ;

Marie-Sylvie GRANDJOUAN, Le voyage d'une statue, de Prague à Paulhan ;

Claire BOUTET, Réflexions sur l'articulation du patrimoine historique de Montpellier dans les nouveaux projets de « ville durable ».

SOCIÉTÉS, TECHNIQUES, ETHNOLOGIE :

Isabelle COMMANDRE, Laurence SERRA, Marie CAILLET, Bernard GRATUZE, Un siècle et demi de production verrière dans les hauts cantons héraultais : l'atelier industriel du Bousquet-d'Orb (fin XVIII^e-milieu XX^e s.) ;

Guy LAURANS, Jean-Louis Michel et l'escrime montpelliéraine ;

Guy BARRAL, L'Entente Bibliophile de Montpellier (1935-2011) ;

Christian GUIRAUD et Jean-Louis BASTIDE, Régine Lacroix-Neuberth : le mot dit du corps et la corde sensible de l'être.

CHRONIQUES ET BIBLIOGRAPHIE :

Jean NOUGARET, Archéologie médiévale, histoire de l'art. Bibliographie (2010-2012) ;

Marie-José GUIGOU, Publications de l'Université du Tiers Temps de Montpellier (Groupe d'études Languedociennes et Mémoire d'Oc) (1989-2012) ;

Henri BARTHES, In memoriam, Jean-Denis Bergasse ;

Jean NOUGARET, In memoriam, Xavier Azéma.

Notes Et Informations IX, 2012 :

Jean-Claude RICHARD RALITE, Le 14 juillet 1942, la Marseillaise et Albert Soboul... / De Victor à Jean Hugo, de Guernesey au Mas de Fourques à Lunel (Hérault).../Un Messerschmitt Bf 108 s'écrase sur les hauteurs de Brunan (Saint-Guilhem-le-Désert) le 5 décembre 1943 !

Louis SECONDY, Missionnaires en Océanie ;

Jean-Claude RICHARD RALITE, La Franc Maçonnerie à Lodève / De Saint-Martin de Carcarès (Gignac, Hérault) à Georges Vacher de Lapouge !

Danielle TERRER, Rome et les « provinces » ;

Alain TRINQUIER, Une carte postale témoignage des événements du midi viticole de 1907 ;

Jean-Claude RICHARD RALITE, Du quartier Lepic à la caserne Guillaut, le départ de l'École d'Application de l'Infanterie ;

J. VIDAL, La Chapelle du Belbézé de Lacoste (Hérault) ;

A. BONDÉELLE-SOUCHIER, Au sujet d'un inventaire de la bibliothèque de Fontcaude (Hérault) dressé en 1352 ;

Jean-Claude RICHARD RALITE, Escalier d'accès à l'ancienne chapelle des pénitents blancs de Saint-Guilhem-le-Désert (Hérault) / Les événements de 1907, défilés de Montpellier.